

Bulletin de santé du végétal - Auvergne

n°41 du 08/11/2011

Colza

Observations sur réseau colza 2011-2012

18 des 20 parcelles déclarées à ce jour dans le réseau Auvergne ont fait l'objet d'observations en ce début de semaine, du 7 au 8 novembre 2011. Parmi celles-ci, 10 ont par ailleurs fait l'objet d'une visite intermédiaire depuis le dernier BSV, entre le 28 octobre et le 3 novembre, de même que les 2 parcelles non observées en ce début de semaine.

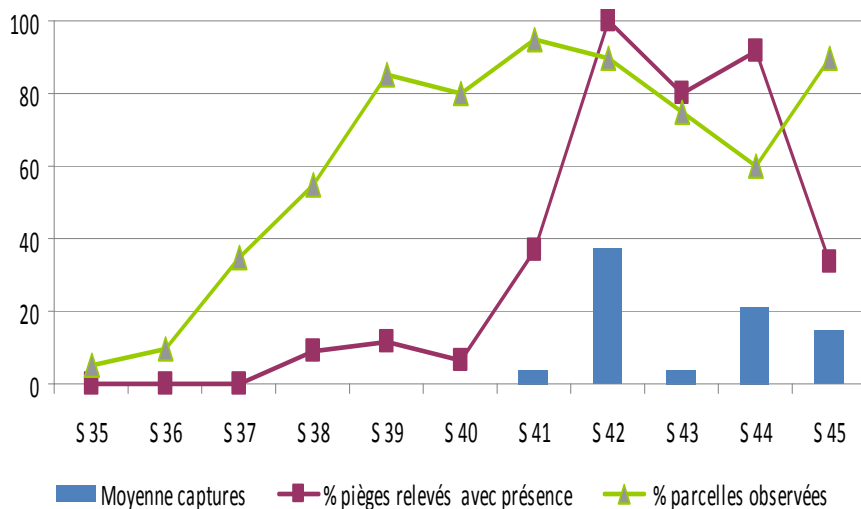
Stade des cultures

Les cultures observées à ce jour sont toutes au stade rosette, une majorité (14 sur 18, soit 78%) atteignant 10 feuilles ou plus, les 2 moins avancées (11%) ne dépassant pas le stade B7.

Charançon du bourgeon terminal

11 des 12 parcelles ayant fait l'objet d'un relevé intermédiaire du piège sur végétation, entre le 28/10 et le 3/11, ont alors donné lieu à de nouvelles captures – de 1 à 123, avec moins de 10 prises dans 8 cas. Parmi celles-ci, les 10 ayant été à nouveau relevées en ce début de semaine ne permettent que quelques captures supplémentaires – de 2 à 5 – seulement sur 2 parcelles. Pour les 8 autres parcelles, dont les pièges ont été relevés en ce début de semaine, sans observation intermédiaire la semaine passée, on relève la présence de quelques captures – de 1 à 5 - dans 4 cas, une cinquième situation, dans le Puy de Dôme se distinguant à nouveau avec 245 captures (après les 335 du 17 octobre). Attention de ne pas confondre avec des captures de Baris, encore signalées dans certains pièges.

On observe donc un certain étalement des vols d'infestation qui semblent maintenant se terminer, sans toutefois une remise en cause du pic de généralisation constaté début semaine 42. Toutes les parcelles du réseau ont donné lieu à des captures, avec des cumuls très variables d'un piège à l'autre : de 4 à 596, avec 67 en moyenne. Il est connu que les performances d'un piège à l'autre peuvent être très variables.



.../...

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Auvergne, rédigé par le Cetiom, Arvalis, le CTBL et les Chambres d'Agriculture de l'Allier, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme en collaboration avec la Chambre d'Agriculture du Cantal, les Ets Cassier, Limagrain, Ets Chassin, Jeudy SA, Sica Bb, Sarl Bastin, les lycées de Marmilhat, Neuvy, Durdat-Larequille et Le Breuil/ Couze, Ets Combronde, Tardif, Tivagrain, Phytosem, Descreaux, Dodat, Coopaca, Thivat Venuat, Fredon, Agrisudest Centre, Altitude, Equation, Coop Eurea, SAS Trescarte, Agri Centre, le Ceta Val de Morge, le Ceta Limagne, Val Limagne.coop et des agriculteurs.

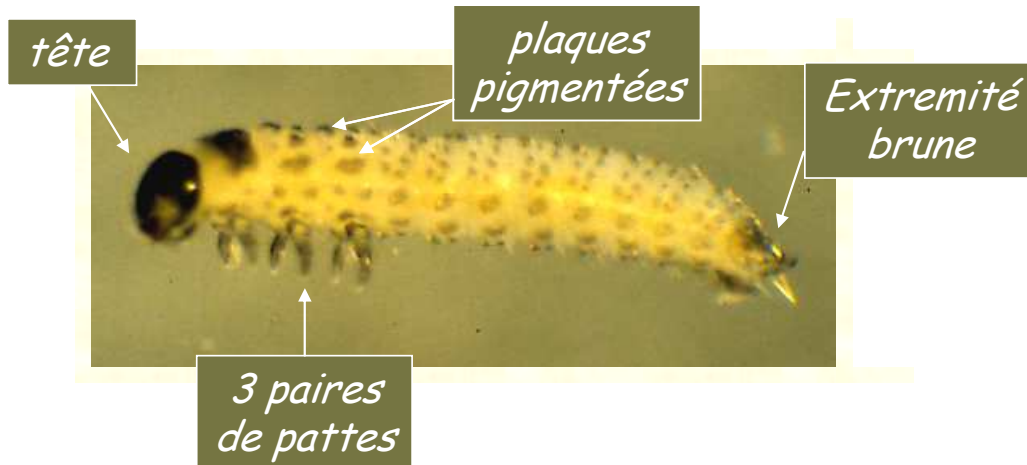
On demeure donc, en cas de non contrôle depuis le pic d'infestation, en pleine période de risque vis-à-vis de l'accumulation des pontes sur les pétioles, à l'origine du risque potentiel de destruction du bourgeon terminal sur les plantes porteuses, entraînant la forte nuisibilité attribuée à ce ravageur. A noter toutefois que le très fort développement des plantes constaté dans de nombreuses situations tend à atténuer ce risque potentiel.

Grosse Altise d'hiver

Adultes : sur les 11 parcelles ayant fait l'objet d'au moins un relevé du piège enterré sur les 15 derniers jours, seulement 3 donnent lieu à 1 à 3 captures, reflet d'une activité insignifiante.

Larves : 18 parcelles ont fait l'objet d'une dissection des pétioles de 20 plantes à la recherche de larves. Une présence plutôt encore modérée est rapportée dans 5 situations, avec 1 à 35 % de pieds avec présence. Si on tient compte des signalements antérieurs, une présence a été rapportée à ce jour sur 6 des 20 parcelles du réseau.

Il convient de poursuivre régulièrement l'évaluation du risque sur les parcelles jusqu'à la reprise de végétation. Ci-dessous rappel description des larves d'altise. Attention à ne pas confondre avec la présence de mineuses, considérées non nuisibles et signalées sur certaines plantes.



Selon leur stade de développement, les larves, de forme allongée, mesurent de 1,5 à 8 mm et sont de couleur translucide à blanchâtre. Elles sont caractérisées par 3 paires de pattes thoraciques, une tête noire puis brune, bien développée, et une plaque pigmentée également d'abord noire puis brune à l'extrémité postérieure. Elle possède donc deux extrémités colorées.

Les 3 paires de pattes thoraciques et les deux extrémités colorées sont caractéristiques de la larve d'altise et permettent de la différencier de celles de charançons, sans pattes et avec uniquement la tête brune, ou bien encore des larves de mineuses : asticots sans pattes ni tête différenciée.

Le reste du corps est également orné de petites plaques pigmentées disposées régulièrement.

Pour mémoire, le seuil de nuisibilité est fixé à 70 % de plantes avec présence, sachant que les éventuels traitements de semence et contrôle du charançon du bourgeon terminal peuvent concourir à limiter les populations.

Oïdium

La présence de symptômes caractéristiques (aspect blanchâtre duveteux) sur feuilles intéressant 40 % des plantes est rapportée sur une parcelle de l'Allier.

Rappelons que si cette maladie peut se manifester sur feuillage dès l'automne en conditions sèches et chaudes, cette présence est considérée non nuisible et ne permet pas de préjuger des attaques de printemps.

Phoma

Des macules sur feuilles sont observées sur 5 des 14 parcelles ayant fait l'objet d'une notation sur cette maladie en ce début de semaine, intéressant 2 à 20 % du peuplement.

Pour mémoire, la présence de macules sur feuilles à l'automne est à considérer comme un indicateur de présence de la maladie. Mais le risque que constitue le développement de nécroses au collet au printemps s'anticipe au niveau du choix variétal en écartant toute variété sensible, ce qui n'exclut pas la possible présence de macules sur feuilles à l'automne.

.../...

Orge

Données du réseau

Onze parcelles sur douze déclarées ont fait l'objet d'au moins une observation (cinq dans l'Allier, trois en Haute-Loire et trois dans le Puy de dôme) sur la période des 7 et 8 novembre.

Stade des cultures

Levée à une talle.

Observations ravageurs

Cicadelles : huit parcelles ont fait l'objet d'une observation spécifique de ce ravageur. Deux situations présentent des captures. Le nombre d'individus piégés sur plaque engluée varie de neuf à vingt et un. L'activité des cicadelles se poursuit mais les conditions météorologiques actuelles ont provoqué une diminution d'activité des cicadelles.

On rappelle que le seuil de nuisibilité a été établi à 30 captures hebdomadaires sur plaque engluée.

Pucerons : dix parcelles ont fait l'objet d'une observation spécifique de ce ravageur.

Aucun puceron détecté cette semaine sur le feuillage.

Rappel du seuil de nuisibilité : 10% de pieds porteurs ou présence de 5% de pieds porteurs depuis plus de 10 jours.

Limaces : signalées dans deux sur neuf parcelles ayant fait l'objet d'une observation de ce ravageur ; avec respectivement 12 et 15 % de pieds avec morsures. Les conditions humides peuvent être favorables à leur activité, le risque existe jusqu'au tallage des céréales et est accru sur les parcelles motteuses.

Mulots et campagnols : non signalés dans les parcelles qui ont fait l'objet d'une observation.

Triticale

Ce bulletin fait la synthèse de 6 parcelles observées sur les 7 présentes dans le réseau cet automne (3 en Haute-Loire, 1 dans le Cantal, 1 dans le Puy de Dôme et 1 dans l'Allier).

Stade des cultures

Les triticales de la région profitent bien du climat plutôt poussant de ces derniers jours. Les précipitations, parfois marquées depuis le début du mois, couplées aux températures douces actuelles permettent en effet aux semis les plus tardifs de se développer rapidement.

Les parcelles précoces, notamment en secteur d'altitude, sont au stade 3 feuilles étalées à début de tallage. D'autres, semées plus tardivement, présentent seulement 1 feuille (région de Moulins, par exemple).

.../...

Etat sanitaire

L'état sanitaire des triticales en ce début de campagne est sain. Cette semaine aucun dégât de ravageur n'est répertorié. On note cependant toujours la présence de cicadelles sur la Haute-Loire (Bassin du Puy) dans des proportions plus faibles que la semaine dernière (15 cicadelles maxi par piège). Les fortes précipitations ont en effet ralenti les « vols » de ces insectes. La présence modérée de pucerons (présence de 8 pucerons sur plaque engluée) est signalée dans la région de Moulins.

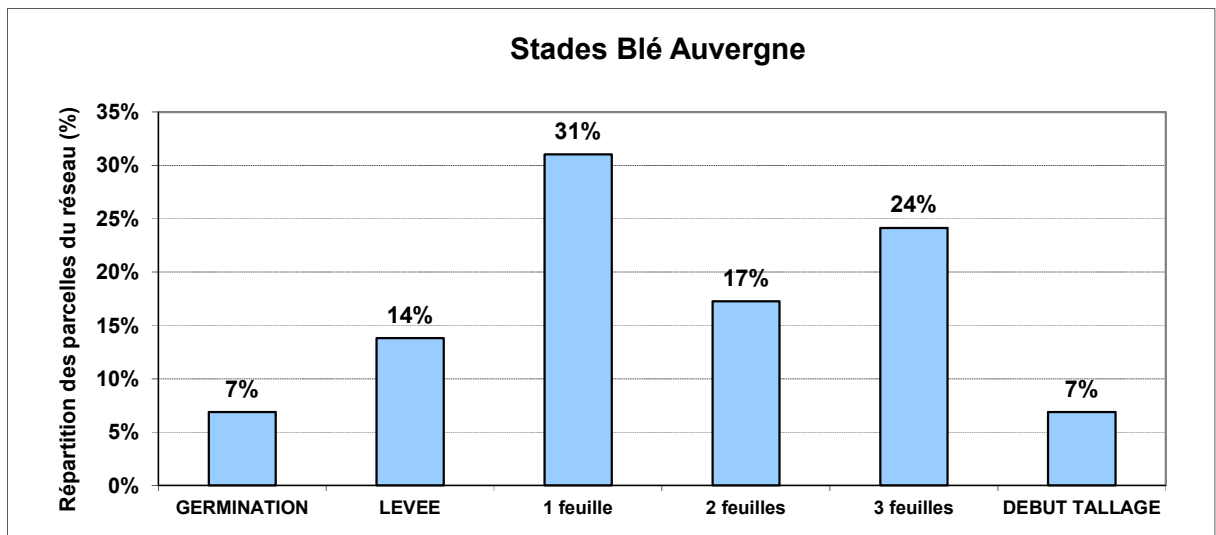
Le temps doux annoncé reste propice à ces ravageurs ; la surveillance doit donc encore être maintenue.

Blé

Ce bulletin fait état des observations réalisées sur 30 parcelles parmi les 38 déclarées à ce jour dans la base Vigicultures : 14 dans l'Allier, 1 dans le Cantal, 3 en Haute-Loire et 12 dans le Puy de Dôme.

Stades

Plus de 70% des parcelles sont entre 1 et 3 feuilles, les 2 parcelles les plus avancées sont au stade début tallage (dans le Nord-Allier et près du Puy-en-Velay).



Etat sanitaire

Cicadelles

Cette semaine des captures sont signalées sur 11 des 24 parcelles qui ont fait l'objet de cette observation, dans l'Allier, le Puy-de-Dôme et la Haute-Loire. Bien que plus fréquentes, les captures sont réduites en nombre d'individus piégés. Seule une parcelle enregistre 15 captures à Boucé (03), les autres sont entre 1 et 8 individus.

Rappelons que le seuil de nuisibilité est estimé à 30 captures hebdomadaires. Le piégeage doit être réalisé à la parcelle pour une bonne appréhension du risque de transmission de la maladie des pieds chétifs via les cicadelles.

.../...

Pucerons

Des pucerons ont été observés sur 4 des 24 parcelles ayant fait l'objet d'une notation spécifique. La pression générale des pucerons reste stable et modérée par rapport à la semaine dernière. Sur les 4 parcelles concernées, 2 à 8% des plantes étaient porteuses de pucerons. Attention, sur 2 des 4 parcelles, des pucerons sont signalés depuis plus de 10 jours.

Nous rappelons que le dénombrement des pucerons s'effectue directement par comptage sur les plantules. Le seuil de nuisance est atteint lorsque plus de 10% de plantes sont colonisées par au moins un puceron ou lorsque la présence des pucerons, quel que soit leur nombre, se prolonge au-delà de 10 jours consécutifs.

Limaces

Cette semaine, des dégâts de limaces sont notés sur 2 parcelles dont une avec 20% de plantes attaquées. Dans les deux cas, il s'agit majoritairement de limaces grises adultes.

Autres ravageurs

La présence (faible) de mouche des semis est signalée à Saint-Paulien (43). Des dégâts de Campagnols et Mulots sont relevés dans le Puy-de-Dôme, dans une parcelle des Combrailles et dans une parcelle du Forez. Egalement dans le Forez, on note des dégâts de taupins.

Ce BSV reprend des observations ponctuelles qui donnent des tendances régionales. La Chambre Régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures. Action pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Directeur de Publication: Jacques Chazalet, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture
Coordonnées référent: François Roudillon (CA 03) - froudillon @allier.chambagri.fr 04-70-48-42-42
Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

